



NEWS août 2018

Le dossier de rénovation de l'hôtel et de construction du centre de bien-être a été mis à l'enquête le 1er décembre 2017 pour une durée de 30 jours. Examiné par les services de l'Etat du Valais, il a été légèrement modifié et précisé au cours du premier semestre 2018. La Commune d'Anniviers ayant écarté la seule opposition enregistrée lors de la mise à l'enquête, nous devrions recevoir le permis de construire avant la fin de l'été.

Projet de rénovation de l'hôtel

Le projet de rénovation de l'hôtel se compose en fait de deux parties. La première, qui a été mise à l'enquête, comprend le rez-de-chaussée, les façades et le centre de production de la chaleur pour l'ensemble du projet, qui sera construit sous le parking actuel. La deuxième, qui ne nécessite pas d'enquête, comprend le 1^{er} étage, les trois étages de chambre et la dalle antisismique des combles. Le Conseil d'administration a adopté le devis général présenté par les architectes Gay Menzel pour un montant de 6,4 millions (+/-10%).

Projet de construction du centre de bien-être

Comme futur gestionnaire du centre de bien-être, nous avons formulé un certain nombre de propositions d'amélioration que la Commune d'Anniviers, qui finance et construit le centre de bien-être, a acceptées et dont l'architecte, M. Jean-Marc Genoud, a tenu compte. La Commune bénéficiera d'un droit de superficie sur notre terrain de 40 ans, que le Conseil d'administration a adopté. Il sera signé en fin d'année. Il sera accompagné par une convention d'utilisation.

Financement

Sur la base de l'expertise du directeur de la Société suisse du crédit hôtelier, plusieurs services de l'Etat du Valais vont se prononcer ce mois. On peut espérer un crédit NPR (nouvelle politique régionale), des prêts cautionnés par le CCF (Centre de cautionnement et de financement) et le crédit hôtelier. Des contacts fructueux ont par ailleurs été noués avec des établissements bancaires en vue d'obtenir un crédit. Dans l'ensemble, les financiers trouvent notre projet très crédible, utile et enthousiasmant.

De son côté, le service des Monuments historiques examine actuellement le devis général pour définir le montant de sa subvention. Une subvention de l'Aide suisse aux montagnards est espérée. L'association des « Amis du Grand Hôtel du Cervin » devrait aussi contribuer au financement de certains éléments. Et pour assurer le maximum de fonds propres pour la rénovation de l'hôtel, le Conseil d'administration est toujours à la recherche de 6 ou 7 nouveaux actionnaires. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Calendrier

Une fois le permis de construire reçu, la Commune et la SA lanceront les soumissions auprès des entreprises; elles adjudgeront les travaux en fin d'année. Le chantier du centre de bien-être et des locaux techniques devrait pouvoir commencer au printemps 2019, l'hôtel étant donc ouvert jusqu'à Pâques. Et, pour conclure, un pari : l'hôtel rénové et le centre de bien-être ouvrent le 20 décembre 2020 !

*Informations transmises le 10 août 2018 par Monsieur Jean-Jacques Schilt,
Président du conseil d'administration de la SA du Grand Hôtel du Cervin à St-Luc*

27.08.2018

Votre comité